

2. Remplacement anticipée des canaux à neige énergivores

Entreprise:

Contact: Téléphone:
e-mail:

Zone d'enneigement

Année de construction (Les installations de plus de 20 ans ne sont pas subventionnées)

Installation vieille Hélice Pièce Lance Pièce

Typ
Puissance absorbée vieille kW par engin à hélice
..... kW par compresseur kW par compresseur
..... kW par chauffage kW par chauffage

..... kW par Engin à hélice kW par lance
..... kW Total kW Total

Information d'installation: 2017/18 2018/19 2019/20 Moyenne (3 ans)

Nr. (h) d'fonctionnement: Heures [h]

Consommation d'eau: Mètre cube [m³]

Consommation d'énergie: Kilowattheures [kWh]

Installation nouvelle: Hélice Pièce Lance Pièce

Typ
Puissance absorbée nouvelle: kW par Engin à hélice
..... kW par compresseur kW par compresseur
..... kW par chauffage kW par chauffage

..... kW par Engin à hélice kW par lance
..... kW Total kW Total

Frais d'investissement: CHF (incl. contribution personnelle)
Remarque: La somme de tous les investissements soutenus par le programme par entreprise de doit pas dépasser 300'000 CHF

Date prévu de la construction:
Remarque: Une subvention n'est possible que si la demande est soumise au fournisseur avant que la commande ne soit passée.

Remarques:
.....
.....

Remarque important:

Un projet **ne peut pas être financé rétroactivement**. Cela signifie que seules les mesures d'économie d'énergie qui n'ont pas encore été déclenchées peuvent être financées.

Les mesures déclenchées comprennent la décision inconditionnelle de réaliser le projet (attribution du contrat) et non le début de la construction. **Une demande doit donc être soumise avant l'attribution du contrat !**

Date, cachet, signature:

Personne de contact chez grischconsulta:

Edgar Grämiger

grischconsulta AG
Untere Industrie 11A
CH-7304 Maienfeld

Tel. +41 (0)81 354 98 00

egraemiger@grischconsulta.ch